

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3729 - LUNDI 27 AVRIL 2020

## BUNDU DIA KONGO

# Le gourou Ne Mwanda Nsemi aux arrêts

Accusé d'être le principal responsable des événements à caractère xénophobe qui se sont déroulés dans la province du Kongo central, mais aussi d'atteinte à la sûreté de l'Etat et d'incitation à la haine tribale, le chef spirituel du mouvement politico-religieux Bundu dia Kongo (BDK) a été arrêté, le vendredi 24 avril, à Kinshasa par la police après des négociations infructueuses. L'ex-député, qui n'est pas à sa première

bévue du genre, a été récupéré en toute quiétude dans sa cachette après l'assaut lancé sur sa résidence par les forces de l'ordre suivi de la reddition des adeptes qui assurent sa sécurité. Pendant ce temps, le caucus des députés du Kongo central recommande la suspension des activités de la secte BDK pendant cette période d'état d'urgence sanitaire.

Page x



Ne Mwanda Nsemi

## COVID-19

# Ikala Engunda évoque l'impact de la pandémie sur l'économie nationale

Beaucoup d'activités sont à l'arrêt depuis plus d'un mois à la suite de l'état d'urgence sanitaire décrété par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. Invité du magazine « Prélude » diffusé récemment sur la chaîne Antenne A, l'économiste

Alain Ikala Engunda a donné des pistes d'ajustements qui lui semblent appropriés pour éviter le naufrage total de l'économie nationale. Il faut, dit-il, espérer trouver d'autres sources de revenus et ne plus dépendre uniquement des ressources

extractives pour ne pas subir l'influence de la baisse ou de la hausse des matières premières. Cet économiste pense également à la diminution du coût de fonctionnement des institutions et des rémunérations.

Page x



Alain Ikala Engunda, économiste

## COVID-19

# Des conséquences économiques et sociales « d'une ampleur inégalée »

La Banque mondiale parle « d'une tragédie humaine à l'échelle planétaire qui porte un coup d'une gravité sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale ». Pour le Fonds monétaire international (FMI), l'actuelle crise « peut inverser les progrès récents en matière de développement ». En RDC, on table déjà sur une récession de moins 2 % à cause de la chute des exportations des minerais. Avec l'ampleur de la pandémie dans les pays africains, les signaux d'alerte viennent un peu de partout. La coopération reste, dans ce cas, un impératif pour éviter le pire. Les choix d'aujourd'hui détermineront la capacité des pays en développement à faire face à la crise sanitaire et économique.

Page x



Le centre des affaires à Kinshasa

## DISPARITION

# SOS de Lised pour feu Nicodème Kabamba abandonné à la morgue

Après presque deux mois passés dans la morgue de la clinique Ngaliema, la dépouille mortelle de l'ancien international et coach adjoint des Léopards Nicodème Kabamba, alias « Serpent de rail », n'est pas encore inhumée. Le dossier traînerait au niveau du ministère de Budget, apprend-on. La Ligue sportive pour la promotion et la défense des droits de l'homme (Lised) se préoccupe de la situation de cet ancien international congolais et vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations de football en 1968 en Ethiopie décédé le 28 février 2020 à Kinshasa.

Page x



Nicodème Kabamba dans ses vieux jours



## BUNDU DIA KONGO

## Le gourou Ne Mwanda Nsemi arrêté par la police

Le chef de la secte Bundu dia Kongo est considéré comme le principal responsable des événements à caractère xénophobe qui se sont déroulés dans la province du Kongo central.

Des événements à caractère xénophobe ont eu lieu récemment dans la province du Kongo central à l'instigation de Ne Mwanda Nsemi (Zacharie Badiengila de son vrai nom), chef spirituel de la secte Bundu dia Kon-

sable de ces actes barbares déplorés dans le Kongo central, l'ex-député était devenu la cible de la police qui était à ses trousses.

Informé de l'endroit où il se nichait, des éléments de la police ont assiégé le



Radio Okapi/Photo John Bomp

Le Chef spirituel de Bundu dia Kongo, Ne Mwanda Nsemi

Depuis jeudi, en effet, le trafic sur ce tronçon était perturbé par la présence massive des policiers en tenue qui n'avaient qu'un seul objectif : mettre la main sur Ne Mwanda Nsemi qui n'est pas à sa première bévue

go (BDK) avec, à la clé, la chasse aux non-originaires. Il y a eu mort d'hommes, notamment à Kasangulu, à la suite des accrochages entre les forces de l'ordre et les adeptes de ce gourou qui, entre-temps, avait rejoint Kinshasa où il s'est réfugié à sa résidence située à Macampagne dans la commune de Ngaliema. Accusé d'être respon-

jeudi 23 avril sa résidence, encerclant quasiment le quartier, au niveau de l'avenue Mbeseke, où des barrières érigées aux différents points d'entrée étaient visibles. Depuis jeudi, en effet, le trafic sur ce tronçon était perturbé par la présence massive des policiers en tenue qui n'avaient qu'un seul objectif : mettre la main sur Ne Mwan-

da Nsemi qui n'est pas à sa première bévue. Le même jeudi, la hiérarchie de la police a tenté de négocier avec le gourou afin qu'il se rende sans trop de casse. Les négociations ont été laborieuses et le refus de l'incriminé à acquiescer à l'offre de la police a amené cette dernière à activer son plan B. Ce qui a été fait le lendemain. Les forces de l'ordre déployées dans la zone ont lancé, le vendredi 24 avril, dans la matinée un assaut sur la

résidence de Ne Mwanda Nsemi. Il s'en est suivi un échange des tirs avec les « Makiese », ces adeptes qui assurent la sécurité du chef spirituel de BDK. Mais la puissance de feu de la police dont un contingent est venu en renfort était tellement forte que les gardes du gourou ont fini par se rendre, craignant pour leur propre sécurité. Retranché à l'intérieur de la maison, Ne Mwanda Nsemi a été récupéré en toute quiétude, blessé au

passage à la tête par un coup de crosse que l'un des policiers lui a asséné. Il a été immédiatement conduit à la clinique Ngaliema avant de terminer sa journée au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa. Face à ce nouvel épisode signé BDK, le caucus des députés du Kongo central recommande la suspension des activités de politico-religieux pendant cette période d'état d'urgence.

Alain Diasso

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ingamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlé Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## AFFAIRE BUNDU DIA MAYALA

## La FBCP exige l'application stricte de la justice

L'ONG veut voir interpellés tous les auteurs de violations des droits de l'Homme ainsi que le dédommagement des victimes liées à cette affaire.



Ne Muanda Nsemi, après son arrestation, encadré par la police/DR

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) note l'arrestation, le 24 avril, du leader politico-religieux de Bundu dia Mayala (BDM), Zacharie Badiengila, connu sous le sobriquet de Né Muanda Nsemi. La FBCP appelle la justice à faire son travail. L'ONG dit attendre de la justice notamment des poursuites, sans distinction, de tous les auteurs des tueries et autres exactions qui ont visé des innocents dans le cadre de cette affaire. On rappelle, en effet, que les dernières manifestations

des adeptes de Né Muanda Nsemi ont fait plusieurs victimes à Boma, à Kimpese et à Songololo, dans le Kongo central, ainsi que dans la capitale. Parmi ces victimes, il y a eu les membres de BDM, des éléments des forces de l'ordre ainsi que d'autres innocents qui ont été pris entre le feu de la police, de l'armée et les manifestants de ce mouvement. Pour Songolo, on a parlé des près d'une quinzaine de morts et de nombreux blessés. Dans son monitoring de la FBCP dit avoir enregistré,

pour les incidents du 24 avril, qui ont conduit à l'arrestation de Né Muanda Nsemi, quatorze morts, trente blessés et plus de cent personnes arrêtées. A en croire cette ONG, tous les blessés ont été conduits au commissariat provincial de la police/ville de Kinshasa, avant leur transfèrement à l'hôpital. Un communiqué de presse rendu public le 24 avril par le vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur et de la Sécurité, Gilbert Kankonde, révèle que

le bilan provisoire de cet affrontement entre la police nationale et le leader du mouvement BDM fait état de huit morts, trente-cinq blessés, un traumatisé admis aux soins et deux cent trois détenus. A l'en croire, il y a eu huit policiers blessés. Le leader du mouvement BDM est accusé d'avoir incité la population à la haine tribale et d'avoir fait une rébellion et atteinte à la sûreté de l'État. Ne Muanda Nsemi, un récidiviste. On note que c'est la deuxième fois que le chef spirituel et politique de BDM est arrêté par la police pour des motifs similaires. La première fois, c'était en 2015, sous Joseph Kabila. Il s'était échappé de la prison au cours d'une attaque, le 17 janvier 2017, attribuée à ses adeptes, après plus d'une année de détention. Ne Muanda Nsemi, que d'aucuns donnaient soit pour mort lors de cette attaque de la prison centrale de Makala soit enlevé par le pouvoir et tué après, était resté dans la clandestinité pendant près de deux ans. Il a fait une réapparition spectaculaire, après l'élection de Félix-Tshisekedi, à côté du président du Conseil national de suivi

de l'Accord de la Saint-Sylvestre, Joseph Olenghankoy. Des voix se sont élevées pour le voir retourné en prison et être libéré par une décision de justice ou par la grâce présidentielle. C'est cette procédure qui a été adoptée pour lui permettre de vivre en homme libre. Il a été libéré par la grâce présidentielle. Pendant près d'une année, Né Muanda Nsemi est resté presque calme mais, depuis quelques mois, il a commencé à faire des déclarations contre Félix Tshisekedi qu'il accuse de s'être associé avec Joseph Kabila dans la direction du pays, ainsi que des réclamations jusqu'à s'autoproclamer président de la République fédérale du Congo, appelant ainsi Félix Tshisekedi à lui remettre le pouvoir. Malgré les outrages au chef de l'Etat dont il pouvait être inculpé, le pouvoir a fait fi de ce comportement. Il n'a été interpellé que quand ses adeptes ont commencé à sortir dans la rue, violant les dispositions de l'état d'urgence sanitaire due à la pandémie du coronavirus et s'attaquant aux forces de l'ordre et aux innocents, faisant ainsi des morts et des blessés.

Lucien Dianzenza

## COVID-19

## Six zones de santé à Kinshasa non affectées

Sur les trente-cinq zones de santé que compte la ville de Kinshasa, six seulement sont exemptés de Covid-19.

Selon le secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte au Covid-19, ces six zones de santé non affectées se situent dans la partie est de la capitale. Il s'agit des zones de santé suivantes : Police, Biyela, Kimbanseke, Kingasani, Maluku 1 et Maluku 2. S'agissant des provinces, sur les vingt-six, cinq sont en épidémie. La ville de Kinshasa vient en tête avec trois cent quatre vingt-deux cas. Elle est suivie de la province du Nord-Kivu avec cinq cas. La province du Sud-Kivu a rapporté quatre cas. La province de l'Ituri a notifié deux cas. La dernière province est celle de Kwilu avec un cas. La RDC est en passe d'atteindre quatre cents cas. La

situation épidémiologique du jeudi 23 avril révèle que, depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul de cas confirmés est de trois cent quatre-vingt-quatorze. Le nombre de décès est de vingt-cinq et de guéris est de quarante-huit. Pour ce qui est du suivi des cas, il ressort que deux cent douze cas suspects sont en cours d'investigation. Cent soixante-quatorze échantillons ont été testés. Deux cent quarante-six patients évoluent bien. En ce qui concerne des cas confirmés, la ville de Kinshasa a enregistré dix-sept cas. Il va sans dire que la lutte contre cette pandémie qui occupe la une de l'actualité à travers le monde appelle

à la solidarité internationale pour sauver de nombreuses vies. En RDC, cet appel qui a été lancé par le chef de l'Etat a trouvé un écho favorable auprès des hommes et des femmes de bonne volonté et des institutions internationales ou encore des ONG nationales qui ont apporté leur contribution soit en espèce soit en équipements et autres matériels de lutte contre le Covid-19. Toutefois, pour prévenir cette maladie, il est conseillé de respecter les gestes barrières, notamment se laver les mains régulièrement avec du savon ou une solution hydro-alcoolique, respecter la distance d'au moins un mètre, de porter le masque et, en cas de maladie, de rester à la maison et appeler les équipes de riposte.

B.L..

## L'OMS invite les pays à considérer aussi d'autres urgences sanitaires

La pandémie du Covid est à la une de l'actualité mondiale faisant passer au second plan les autres questions d'urgence sanitaires.

Pour l'OMS, le Covid ne doit pas faire oublier au monde les autres priorités sanitaires. C'est dans ce cadre que le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, exhorte les pays, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le paludisme, à maintenir les efforts face à d'autres urgences sanitaires et préserver les progrès réalisés contre des maladies telles que le paludisme ou la polio. La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique invite instamment « tous les pays à ne pas perdre de vue les progrès qu'ils ont réalisés dans le domaine de la santé alors qu'ils s'adaptent pour faire face à cette nouvelle menace ». Nous avons vu, a-t-elle renchéri, avec l'épidémie du virus Ebola en Afrique de l'Ouest que nous avons perdu plus de personnes à cause du

paludisme par exemple, que nous n'en avons perdu à cause de l'épidémie d'Ebola. « Ne répétons pas le même scénario avec le Covid-19 », a insisté le Dr Matshidiso Moeti. Elle affirme par ailleurs que « l'Afrique a fait des progrès significatifs au cours des vingt dernières années pour empêcher le paludisme de faire des victimes. « Bien que le Covid-19 représente une menace majeure pour la santé, il est essentiel de maintenir les programmes de prévention et de traitement du paludisme. La nouvelle modélisation montre que le nombre de décès pourrait dépasser sept cent mille cette année seulement. Nous n'avons pas vu de tels seuils de mortalité depuis 20 ans. Nous ne devons pas revenir en arrière », a-elle déclaré.

B.L..



## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Adoption de la proposition de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire

L'objectif de cette démarche parlementaire a consisté à donner une base légale à l'ordonnance présidentielle y relative conformément à la Constitution.

Journée très laborieuse le jeudi 23 avril dans les deux chambres du Parlement qui devraient voter la proposition de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence décrété par le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi, lequel état d'urgence arrive à terme à minuit. Il fallait aux honorables députés de faire diligence pour être dans le timing, étant entendu que le texte adopté devrait suivre la procédure réglementaire qui implique l'examen en deuxième lecture du texte après toilettage au niveau de la commission mixte paritaire Assemblée nationale-Sénat. La proposition de loi examinée découle de l'initiative du député Mboso et comporte deux articles en plus de l'exposé des motifs.

L'objectif de cette démarche parlementaire est de donner une base légale à l'ordonnance présidentielle conformément à la Constitution. Après examen article par article des dispositions de ladite loi, les députés qui ont statué

en format réduit avec à peine soixante-sept membres présents ont adopté la proposition de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire. Seuls les présidents des groupes parlementaires, les membres du comité des sages, les non-inscrits et le personnel du cabinet du président de la chambre basse ont pris part à cette plénière sur fond de respect strict des règles de distanciation sociale et des mesures barrières. Au total, soixante-quatre députés sur les soixante-sept présents ont adopté le texte avec deux abstentions et un seul vote négatif. « *Ce qui compte aujourd'hui donc, c'est de protéger nos populations par la prévention, et par la prise en charge médicale, par le soutien aux plus fragiles, par l'appui au personnel médical, par le contrôle des prix et protéger le portefeuille de la ménagère. L'Assemblée nationale, cœur battant de notre démocratie, jouera pleinement son rôle,*



Les députés nationaux votant une loi au cours d'une plénière

dans cette lutte », a déclaré la présidente de l'Assemblée nationale Jeanine Mabunda dès l'entame de la plénière.

Et de marteler sur l'unité d'esprit censée caractériser la classe politique en ces temps de crise. « *L'efficacité de notre plan de riposte dépendra aussi de notre unité et*

*de notre cohésion nationale, mais aussi de la démonstration, de la solidité de nos institutions, de la stabilité de notre démocratie et de la garantie de nos libertés fondamentales* », a-t-elle dit. Pour rappel, Félix Tshisekedi avait officiellement saisi les deux chambres du Parlement,

le 17 avril, pour prolonger l'état d'urgence qui expire ce 24 avril à minuit. Il avait par la suite signé une nouvelle ordonnance qui a permis aux deux chambres du Parlement de siéger séparément avec, pour unique matière, « *la demande d'autorisation de prorogation de l'état d'urgence sanitaire* ».

Alain Diasso

## MINES

## La société civile exige le rejet de cession des parts de Sokimo à AJN Resources

La Ligue congolaise contre la corruption (Licoco) et des organisations de la société civile ont organisé une conférence de presse, le 21 avril à Kinshasa, pour dénoncer la société AJN Resources Inc.

Dans un communiqué de presse, les organisations de la Société civile, déclarent : « *le gouvernement de la RDC doit rejeter la cession des parts de la Société minière de Kilo Moto (Sokimo) à AJN Resources* ». La Licoco et ces organisations ont en fait réagi au communiqué de presse d'AJN Resources Inc. du 15 avril.

« *Les organisations signataires du présent communiqué expriment leur désaccord avec ce qui tend à devenir une arnaque malgré leurs précédents avertissements au gouvernement congolais, à SOKIMO et à AJN. Alors que les réunions du Conseil des ministres sont suspendues, la ville de Kinshasa isolée d'autres provinces, certains services techniques et sociétés minières travaillant minimalement ou en confinement contre COVID-19 depuis la fin du mois de mars, les signataires ont découvert avec surprise le communiqué du 14 avril 2020 publié par des agences de communication au nom de AJN Resources Inc. et repris par des médias anglophones canadiens* », peut-on lire dans le communiqué de ces organisations de la société civile en RDC.

Le communiqué reprend un

extrait du communiqué d'AJN Resources qui indiquait ceci : « *AJN Resources Inc. a le plaisir d'annoncer des estimations historiques des ressources minières à Zani Kodo et Giro Goldfields et une mise à jour sur le projet aurifère du Nord congolais (GNPC) où AJN a le droit d'acquérir indirectement 30 - 35% des intérêts transportés gratuitement sur 13 licences couvrant 3801 km<sup>2</sup> en vertu du protocole d'entente (MoU) signé le 18 janvier 2020 avec la Société Minière de Kilo - Moto SA (SOKIMO)* ».

« *Nous avons publié notre communiqué en février où nous avons dénoncé le fait que AJN Resources est un trader, un commerce. AJN resources n'est pas une société minière, elle ne peut nous dire aujourd'hui qu'elle exploite une source, elle n'a jamais exploité de mine, n'a jamais trader. Et les traders travaillent sur les marchés financiers. Ils vendent des titres, empochent des commissions, c'est cela leur rôle* », a argué Ernest Mpararo de la Licoco. Les organisations signataires ont donc été « *stupéfaites de lire à travers le site internet d'AJN Resources Inc, que cette dernière continue à mobiliser*

*les investisseurs pour qu'ils financent son projet d'exploitation d'or en République Démocratique du Congo* ». Ces organisations « *demandent aux investisseurs probables et intéressés qui veulent s'aventurer dans le projet AJN Resources en République Démocratique du Congo de diligenter des enquêtes pour savoir comment AJN Resources a signé un mémorandum d'entente avec SOKIMO pour qu'il acquiert 30% des parts dans le projet Zani Kodo, comment est-ce que SOKIMO a accepté de céder ses parts de 35% dans le projet GIRO Goldfield et comment la SOKIMO braderait aussi un gisement certifié de 45T d'or de Kibali Sud ?* ».

En considérant la réaction du ministre du Portefeuille le 23 février à la suite de leur communiqué du 22 février, ces organisations estiment que ce dernier doit demander à Sokimo de résilier le mémorandum d'entente qu'il a signé avec les responsables d'AJN Resources. Les raisons qui militeraient pour la résiliation du contrat seraient pertinentes. En effet, renseigne-t-on, « *AJN Resources n'a pas de moyens financiers pour réaliser un projet d'une grande envergure comme le projet Kodo. D'ailleurs les responsables d'AJN Resources cherchent des fonds au niveau international, en*

*violation des dispositions du Code Minier en ses articles 40, 41, 42 et 185* ». Ces organisations considèrent aussi que AJN Resources n'est pas une entreprise qui a une expérience dans l'exploitation minière. Sur le site internet de cette dernière, nulle part n'est mentionné le fait que la société a déjà réalisé une exploitation minière proprement dite.

« *AJN Resources qui est cotée à la bourse canadienne aurait sérieusement violé les règles en matière d'informations tout en déclarant des résultats sans aucun sous-bassement technique et AJN Resources aurait aussi fait recours à une Société écran pour justifier un montage financier grotesque, ce qui s'apparente à un blanchiment des capitaux* », affirment les organisations de la Société civile. Des soupçons de corruption pèseraient sur ce mémorandum car AJN Resources aurait signé un mémorandum d'entente avec Sokimo pour acquérir toutes les parts de Sokimo dans tous les projets existants et en cours.

## Les revendications des organisations

« *Connaissant les modes opératoires de certains opérateurs et mandataires, les signataires du présent communiqué détiennent des indices, des sources fiables, que les respon-*

*sables d'AJN auraient promis des avantages indus et illégaux aux responsables de SOKIMO dès que la mobilisation des fonds sera effective* », accusent les organisations de la Société civile. Le ministre du Portefeuille qui devrait demander la suspension de ce mémorandum n'a pas encore donné l'ordre aux responsables de SOKIMO de stopper cette transaction. Aussi demandent-elles au ministre du Portefeuille « *d'ordonner l'annulation immédiate de ce mémorandum d'entente entre AJN Resources et SOKIMO ; de sanctionner les responsables de SOKIMO qui sont impliqués dans cette transaction mafieuse ; d'organiser un appel d'offre pour la prise de participation des parts de SOKIMO dans tous ces projets en privilégiant les opérateurs qui ont des moyens financiers en lieu et place des opérateurs spéculateurs (traders) en bourses* ».

Enfin à la Bourse canadienne, ces organisations suggèrent « *de diligenter une enquête sur les déclarations d'AJN qui sont truffées des faussetés tenant à dérouter ses investisseurs potentiels. AJN ne détient aucun droit en vertu de ce Protocole d'Accord qui n'était qu'une expression d'intention* ».

Martin Engimo



## COVID-19

## Ikala Engunda évoque l'impact de la pandémie sur l'économie nationale

**Le Covid-19 s'avère un sérieux problème économique mondial, et naturellement pour la République démocratique du Congo. Beaucoup d'activités sont à l'arrêt depuis plus d'un mois à la suite de l'état d'urgence sanitaire décrété par le président de la République Félix Antoine Tshisekedi.**



Alain Ikala Engunda, économiste

Dans le magazine audiovisuel « Prélude » animé John Ngombua sur la chaîne Antenne A (AA), l'économiste Alain Ikala Engunda donne des pistes d'ajustements qui lui semblent appropriés pour éviter le naufrage total de l'économie nationale. « Le Covid-19 aura nécessairement un impact sur notre économie. En fait, les recettes de l'Etat congolais proviennent principalement des ressources minières, notamment des exportations achetées par la Chine. Si la demande chinoise baisse, notamment

sur le cuivre et le cobalt, cela aura un impact direct sur les recettes nationales. Et si l'on ajoute la baisse des cours du cuivre et du cobalt, les recettes vont baisser drastiquement. Pour donner un ordre de grandeur : le mois passé, la RDC a fait moins de 350 millions de dollars américains de recettes, c'était juste assez pour pouvoir payer les dépenses courantes, c'est-à-dire le fonctionnement et les rémunérations. Il faut espérer trouver d'autres sources de revenus et ne plus dépendre uniquement des ressources

extractives pour ne pas subir l'influence de la baisse ou de la hausse des matières premières. Oui, le Covid-19 aura un impact sur notre économie et ça va se sentir », affirme-t-il.

Concernant les secteurs qui seront les plus affectés par la crise née de cette pandémie, Alain Ikala Engunda précise : « Les secteurs qui seront les plus touchés au regard de la propagation de ce virus en RDC, sont ceux qui dépendent notamment de l'exportation et surtout de la demande chinoise, et j'entends par là les secteurs minier, pétrolier et forestier, dont les exportations dépendent de Chine ».

Quant à remédier aux dégâts du Covid-19 sur l'économie nationale, cet expert en économie pense à des actes symbolique, notamment diminuer le coût du fonctionnement des institutions et des rémunérations. « Pour faire en sorte que l'impact néfaste soit amoindri dans l'économie congolaise, ce qu'il faudrait faire est avant tout symbolique. Le public doit d'abord comprendre que 80 % des dépenses de l'Etat, c'est le fonctionnement et les rémunérations. L'Etat n'a pas assez d'argent pour investir, et on ne peut continuer de cette manière. Il faut, de manière drastique, baisser les rémunérations et le fonctionnement, aussi faut-il accepter que l'on ne puisse pas avoir un gouvernement éléphantesque, comme nous l'avons aujourd'hui, avec deux cents personnes ayant rang de ministre, parce que cela gonfle le fonctionnement et les rémunérations qui prennent 80 % des recettes nationales. Si l'on diminue cela, l'argent évacué pourrait permettre d'investir dans des secteurs porteurs », soutient Alain Ikala Engunda.

Parlant de l'impact de la pandémie sur les entreprises, l'économiste propose : « Pour les entreprises, le gouvernement a pris des moyens intéressants qu'il faudrait peut-être externaliser. Car il y a des entreprises qui subissent l'impact néfaste à cause de la baisse de la demande chinoise, notamment les entreprises minières. C'est vrai on regarde beaucoup les miniers, mais il y a aussi le secteur forestier où l'impact est important parce que la demande chinoise a baissé. On devrait penser à ces entreprises du secteur forestier, notamment, en termes de moratoire sur la Taxe de la valeur ajoutée (TVA) et de crédit d'impôt. Cela, afin de baisser l'impact négatif parce qu'aujourd'hui par exemple, une entreprise forestière qui se trouve à l'Equateur et qui est la seule industrie de la place ne peut pas se permettre de fermer. Il faut trouver des moyens ou faire un moratoire sur le paiement de certaines taxes pour aider ces entreprises à traverser ce moment difficile ».

#### Les routes pour stimuler l'économie

A la question de savoir si le Covid-19 pouvait être un déclic pour stimuler la production interne, l'économiste est pertinent dans sa réponse. « Stimuler la production oui, mais laquelle ? Quand j'entends parler de stimuler la production, je vois les minerais ; on pense encore qu'il faut investir dans les mines pour espérer se développer. Il faut changer de paradigme ! Aujourd'hui, on a trois facteurs en RDC qui pourraient aider à développer le pays : le nombre de population estimé à 80 millions, l'étendue de notre territoire et la qualité de notre sol. Nous pouvons

devenir une puissance agricole », dit-il. Et de poursuivre : « Le seul problème en RDC est que les provinces sont enclavées, elles ne sont pas reliées. Pourtant, il y a un marché de 80 millions de personnes. C'est cette richesse-là aujourd'hui qu'il faut essayer d'envisager. Mais qu'est-ce qu'on fait pour stimuler ce marché, cette production ? Nous avons le Fond d'entretien routier (Foner) qui ne produit que 180 millions de dollars chaque année mais ne sert qu'à l'entretien routier alors que nous devons relier nos provinces. Le modèle actuel avec le Foner pour l'entretien des routes n'est pas suffisant, on a besoin des milliards que nous n'avons pas ».

Pour stimuler cette économie, insiste-t-il, il faut changer de paradigme et faire comme la France après la Seconde Guerre mondiale. Pour refaire son infrastructure routière, elle a utilisé le mécanisme de concessions routières. C'est un mécanisme qui permet à l'Etat de céder des parts, des concessions des routes pour que les privés puissent les construire et se faire payer par les péages et ainsi bâtir le réseau routier. Ce qui permettra aux provinces de s'interchanger des produits et d'avoir cette stimulation de l'économie via l'échange. « Donc, notre plus grande richesse, ce ne sont pas les minerais. Notre plus grande richesse, c'est la population et la force de travail que nous devons mettre en marche. Le modèle du Foner est dépassé. Nous devons aller vers le modèle des concessions routières pour relier nos provinces. C'est ainsi que nous deviendrons une puissance régionale, continentale et mondiale. Sans les routes, il n'y a pas d'espoir en économie », conclut-il.

Martin Engimo

## La deuxième vague des Congolais en provenance de Dubaï à Kinshasa

**Après le rapatriement de cent soixante-dix Congolais venant de Dubaï, la RDC a reçu une autre délégation de ses ressortissants depuis le jeudi 23 avril.**

Près de cent quatre-vingt congolais en provenance de Dubaï, capitale des Emirats Arabes Unis, ont atterri à l'aéroport de Ndjili. Ce deuxième rapatriement a bénéficié des mêmes modalités que celui du 22 avril 2020, notamment le contrôle sanitaire par les équipes de la surveillance aux points d'entrée et de contrôle, ainsi que l'escorte et sécurisation du site d'hébergement. Toutes ces personnes venues de Dubaï ont été mises en quarantaine pour l'observance des mesures barrières. Ce temps de confinement, qui en principe devra durer quatorze jours,

permettra aux équipes de riposte de suivre ces compatriotes pour savoir s'ils ne vont pas présenter les signes de la maladie avant de les décharger.

Les équipes de riposte s'activent pour venir à bout de cette pandémie. Outre la prise en charge médicale des malades, ces équipes travaillent aussi pour veiller au respect des mesures de protection et de sécurité. Contrairement aux autres jours, les équipes de terrain de la riposte ont signalé qu'aucune autorité congolaise n'a résisté ce jour au respect des mesures barrières mises en place dans le cadre du confinement de la Gombe et de la prévention contre le Covid-19 en RDC.

Blandine Lusimana

## Des conséquences économiques et sociales « d'une ampleur inégalée »

**La Banque mondiale (BM) parle « d'une tragédie humaine à l'échelle planétaire qui porte un coup d'une gravité sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale ». Pour le Fonds monétaire international (FMI), l'actuelle crise « peut inverser les progrès récents en matière de développement ». En RDC, on table déjà sur une récession de moins 2 % à cause de la chute des exportations des minerais.**

Avec l'ampleur de la pandémie dans les pays africains, les signaux d'alerte viennent un peu de partout. La BM projette le pire dans les prochains jours : « Les pays les plus pauvres risquent d'être bientôt touchés sur tous les fronts, et la catastrophe économique et sociale qui les frappera aura des effets qui se propageront dans l'ensemble du monde, en favorisant la diffusion du virus et en mettant en péril le redressement de l'économie mondiale ». Par conséquent, la coopération reste un impératif pour éviter le pire, soutient-elle. Les choix d'aujourd'hui détermineront la capacité des pays en développement à faire face à la crise sanitaire et économique. La même crainte est partagée par le FMI qui

apporte quelques chiffres. En 2020, l'Afrique subsaharienne va enregistrer la pire contraction jamais enregistrée, soit 1,6 %. Certes, la priorité reste bien le renforcement des capacités et des dépenses de santé pour sauver des vies et contenir l'épidémie. Mais les besoins de financement sont énormes pour relever ce défi. « Il est essentiel que tous les partenaires au développement apportent leur soutien, y compris en allégeant la dette des pays les plus vulnérables », indique le FMI. L'institution financière internationale invite les pays en développement à mettre en œuvre des politiques budgétaire, monétaire et financière qui protègent les groupes vulnérables pour atténuer les pertes économiques et soutenir la reprise.

Dans le registre des chiffres, la RDC n'est pas épargnée par la contraction des activités économiques au cours de cette période exceptionnelle. En effet, on évoque une contraction du PIB de l'ordre d'un peu moins de 50 milliards de dollars américains. « Les exportations minières sont affectées à travers la baisse de la demande. Le secteur minier, représentant environ 25 % du PIB, assure un très fort pourcentage des recettes de l'Etat et emploie beaucoup de main d'œuvre », conclut le FMI. Sur le plan social, l'Organisation Action contre la faim affirme s'être déployée dans quarante centres de santé de la capitale pour accompagner les services locaux compétents dans les activités de prévention. Cette situation tombe au plus mal pour le pays qui enregistre déjà une grave crise alimentaire. Actuellement, 1,1 million d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë sévère. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa



## HAUT-LOMAMI

## Inondations dans les territoires de Kamina, Bukama et Malemba-Nkulu

Les trois territoires de la province du Haut-Lomami sont en proie à des inondations causées par les pluies diluviennes de ces derniers jours, avec des dégâts matériels importants.

Les trois territoires de Bukama, Kamina et Malemba Nkulu dans la province du Haut-Lomami, en proie à des inondations causées par les pluies diluviennes qui s'abattent depuis plusieurs jours dans ces contrées, ont urgemment besoin de l'intervention du gouvernement. Il y a une semaine, une très forte pluie a ravagé les terres, déversant les eaux du barrage Nzilo de la rivière Lualaba. Et le bilan est lourd avec plusieurs quartiers totalement inondés laissant à 615.681 personnes sans-abris, selon les statistiques de communication des services de centres de santé des territoires concernés.

Selon le député provincial du Lualaba, Paul NgoyNsenga-Binthelu, 126.982 habitants ont été touchés par des inondations dans des quartiers de la ville de Kamina, chef-lieu du Haut-Lomami. 581 maisons se sont écroulées tandis que 246 autres ménages passent la nuit à la belle étoile avec au moins 1100 enfants.

Dans l'agglomération de Bukama,

257.966 habitants se sont retrouvés pris dans les inondations qui ont touché 25.109 maisons. Et 31.466 ménages sont affectés par cette catastrophe naturelle, ainsi que 35.345 enfants. 6.357 autres maisons se sont écroulées obligeant 7.265 ménages à passer la nuit à la belle étoile. A Malemba-Nkulu, souligne l'élu local Paul NgoyNsengaBinthelu, 230.733 habitants sont concernés par la catastrophe, 5.540 maisons ont été inondées et 4.471 autres maisons démolies par les eaux. 10.011 ménages et 10.731 enfants sont directement affectés et 6.156 personnes passent la nuit à la belle étoile.

Les chiffres sont terribles : 95.669 habitants au total sont non assistés et passent la nuit sans abris tandis que 47.171 enfants de 0 à 5 ans sont exposés à un environnement malsain. Et 22.675 enfants courent le risque de déperdition scolaire. L'on signale aussi que 29 centres de santé et postes ont été totalement inondés, ainsi que 122 écoles. « La situation s'est ag-



Inondation dans le Haut-Lomami

gravée dans les sites d'accueil des sinistrés avec le surpeuplement et la population est exposée à diverses maladies. On craint le pire avec la menace de la pandémie de Covid-19 », prévient le député provincial Paul NgoyNsenga-Binthelu. Celui-ci est également président de Commission d'évaluation des dégâts multiformes

causés par les inondations et les éléphants en divagation dans la province du Haut-Lomami, mise sur pied par l'assemblée provinciale du Haut-Lomami.

Outre cette catastrophe, ces territoires du Haut-Lomami sont en effet depuis quelques années victimes de la divagation des éléphants du parc d'Upemba qui quittent régulièrement

leur milieu naturel et détruisent des villages entiers causant des morts d'hommes et beaucoup de dégâts. Déjà saisi par cette cruciale question de divagation des pachydermes dans les villages de ces territoires, le gouvernement et les autres institutions du pays n'ont pas encore apporté une solution durable.

Martin Engimo

## COVID-19

## Report envisagé des neuvièmes jeux de la Francophonie

Le ministre d'Etat, ministre de la Coopération, Intégration régionale et Francophonie, Pépin Guillaume Manjolo, demande que ces dits jeux initialement prévus en 2021 à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, soient repoussés à l'été 2022.

L'état d'urgence sanitaire décrété sur la quasi-totalité de la planète bouleverse la tenue des événements internationaux prévus de longue date. Dans une lettre officielle signée le 21 avril 2020, adressée à la secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo, le ministre d'Etat, ministre de la Coopération, Intégration régionale et Francophonie, Pépin Guillaume Manjolo, lui demande, après consultation du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, un report des neuvièmes jeux de la Francophonie à l'été 2022. Selon le ministre Pépin Guillaume Manjolo, les nouvelles dates de ces jeux de la Fran-



L'affiche des 9es Jeux de la Francophonie/OIF cophonie, initialement prévus du 23 juillet au 11 août 2021 à Kinshasa, seront annoncées prochainement par le Comité international des Jeux de la Francophonie, après recommandations de son Conseil d'orientation et consultation du Conseil permanent de la Francophonie, instance de l'Organisation internationale de francophonie (OIF) où siègent les représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement.

Il est, en effet, noté que face à cette situation totalement inédite due à la pandémie du coronavirus et pour agir de manière responsable en faveur des artistes et des athlètes, de nombreux événements culturels et spor-

tifs internationaux ont été reportés, tels que les Jeux olympiques de Tokyo, désormais prévus du 23 juillet au 8 août 2021, soit aux mêmes dates fixées pour la tenue des 9es Jeux de la Francophonie en RDC à Kinshasa. Dans le plaidoyer mené par le ministre Manjolo en faveur du report de ces jeux, on voit également transparaître la difficulté qu'auraient les athlètes à participer, au cours de la même période, aux Jeux olympiques prévus à Tokyo, ramenés en 2021, et aux jeux de la francophonie initialement annoncés à la même date. Convaincue par cet argumentaire développé par le ministre congolais chargé de l'organisation de cette fête francophone, l'instance dirigeante de l'OIF, par le biais de son secrétaire générale, Rose Mushikiwabo, a avalisé ce report.

M.E.

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)





## TRIBUNE

## Le Covid-19 et les arts de vivre

Nul ne sait quelle sera la configuration de nos sociétés après le Covid-19. La durée et l'étendue de cette pandémie demeurent non maîtrisables, et le nombre de décès encore incertain. Au regard des conséquences causées en perte de vies humaines, des impacts économiques et des exigences de prévention utilement répétées, l'on peut aisément se demander si la qualité de vie sera la même lorsque cette crise sera passée.

L'expérience quotidienne en ces temps de pandémie aura appris à certains à résister à l'inquiétude causée par des récits de mort. Elle aura aussi permis à d'autres de redécouvrir les nouvelles voies de la socialisation. Car, si le confinement et la distanciation sociale semblent être une panacée provisoire dans la prévention contre ce mal viral, ils auront surtout aidé à instituer un processus par lequel on s'est construit des arts de vivre plus adaptés. Il n'y a qu'à voir ce qu'est devenu le port du masque protecteur, nouvel accessoire exhibé en une variété de designs et de couleurs.

Il est à noter que, du point de vue de la socialisation, la pandémie impose, dans le même temps et à tous, un désir de comprendre et d'agir qui n'est plus le domaine réservé des experts. Par ailleurs, elle a suscité des modes de socialisation qui ne faisaient pas encore partie des valeurs et des normes de la vie quotidienne avant sa propagation. En cela, le confinement, la distanciation, les manières d'agir, de se dire bonjour, de s'attabler entre amis, correspondent à des faits sociaux et des modes de circonstance.

Sans prétendre à l'exhaustivité, l'on peut oser quelques questions. Les modes de socialisation actuellement en vigueur survivront-ils comme nouvelles formes d'interactions sociales au nom de la précaution sanitaire ? Que restera-t-il de ce qu'on appelle « gestes barrières », alors qu'ils tendent à nous inculquer de nouvelles expressions de convivialité ?

Pour répondre à ces questions, il conviendra de tenir compte de ce qui se dit et se vit selon les différents âges de la vie, dans des instances comme la famille et l'école, les groupements d'individus, les médias, le milieu professionnel, la pratique religieuse, etc. C'est par ce biais que l'on percevra certainement les continuités et les ruptures dans les arts de vivre.

L'une des curiosités de cette crise sanitaire du Coronavirus, c'est le paradoxe ambiant des comportements. D'un côté, on reconnaît la présence de ce virus redoutable, de l'autre, on rechigne à observer scrupuleusement les mesures de confinement et de distanciation. Cette sorte de résilience têtue, à tort ou à raison, n'efface pas la gravité de la menace que le Covid-19 fait peser sur tous. A titre d'illustration, les acteurs de transports urbains, les habitués des débits de boisson ou tous ceux qui entretiennent des lieux de promiscuité quotidienne se révèlent, dans le contexte actuel, comme des partenaires efficaces de santé publique ; encore faut-il qu'ils prennent la mesure de leur responsabilité.

De façon plus prosaïque, la sortie très attendue de la crise sanitaire du Covid-19 donnera certainement à repenser nos habitudes, nos rituels de célébrations de mariage, des funérailles, des retrouvailles enjouées. Elle devra surtout être l'occasion de recadrer nos réactions en face de personnes poussant une quinte subite, se plaignant d'une grippe aigüe, ou manifestant quelque symptôme désormais connu de la mémoire de tous. Certes, les sociétés ont souvent la mémoire courte. Mais dans le cas d'une crise globale comme celle-ci, il sera difficile de douter de ce que le monde sera différent.

Les développements qui précèdent indiquent que dans le contexte d'épidémies aussi déstabilisatrices de comportements, il importe d'identifier les expériences sociales d'avant et celles d'après la pandémie. C'est là que la construction de nouvelles sociabilités aidera à comprendre les représentations de la maladie et de ses causes, des malades et des mesures de prévention. Dans le cas du Covid-19, nous aurons encore à analyser les réflexes de survie que nous aurons acquis et qui auront changé nos interactions sociales.

**Béline Ayessa**

## CORONAVIRUS

## Plans de relance et aides multiples pour soutenir les économies dans le monde

L'Union européenne a temporisé sur son plan de relance au moment où les Etats-Unis adoptaient de nouvelles mesures pour faire face à une récession historique.

Des compagnies aériennes à l'industrie automobile en passant par le secteur du tourisme et celui des vins et spiritueux, les grands groupes à travers le monde ont commencé à publier de premiers chiffres trimestriels augurant de la violence du choc économique qui se dessine. Parmi les rares grands gagnants : la plateforme de diffusion en ligne américaine Netflix, qui a vu son nombre d'abonnés bondir à la faveur du confinement de plus de la moitié de l'humanité.

Continent le plus endeuillé, avec plus de 115.000 morts, l'Europe pourrait connaître une récession de 7,1% cette année, estime le Fonds monétaire international. Mais au terme d'une longue réunion en visioconférence, les dirigeants de l'UE sont restés divisés tant sur le montant que sur le mode de financement d'un plan de relance commun et n'ont pas trouvé de consensus sur les solutions à apporter à la crise économique la plus grave depuis 1945.

Aux Etats-Unis, pays le plus

frappé au monde avec 50.000 morts, le nombre de chômeurs a une nouvelle fois bondi pour atteindre plus de 26 millions de nouveaux sans-emploi en cinq semaines. La Chambre des représentants a adopté un nouveau plan d'aide aux petites et moyennes entreprises et aux hôpitaux de 480 milliards de dollars, après le plan de relance historique de 2.200 milliards approuvé fin mars.

## Certains pays comment à alléger le confinement

En Afrique du Sud, le président Cyril Ramaphosa a annoncé jeudi un assouplissement très progressif du confinement, à compter du 1er mai. Plusieurs pays d'Europe, encouragés par des signes d'amélioration sur le front sanitaire, ont aussi commencé à alléger les règles tandis que le Vietnam, qui ne déplore officiellement aucun décès et compte moins de 300 cas, a commencé à sortir du confinement drastique qu'il avait imposé dès les premiers jours de février. Certains commerces sont autorisés à rouvrir.

Ailleurs, ce sujet n'est pas encore d'actualité. Presque tous les pays musulmans ont fermé les mosquées et demandé aux fidèles de prier chez eux pendant le mois du ramadan, imposant parfois des couvre-feux pour empêcher la propagation du virus. Comme au Niger, où des émeutes sont redoutées. L'Egypte prolonge aussi son couvre-feu nocturne pendant le ramadan. L'Indonésie interdit toutes les liaisons, aériennes ou maritimes, jusqu'en juin. Le Pérou a prolongé jeudi le confinement de ses 32 millions d'habitants jusqu'au 10 mai. La courbe de la maladie est toujours ascendante, a déclaré le président péruvien Martin Vizcarra.

Le spectre d'une deuxième vague mortelle plane malgré une systématisation des gestes barrières. D'autant que le mystère reste entier quant à la part de la population potentiellement immunisée. A titre d'exemple, seulement 6% des Français auront été infectés lorsque commencera le déconfinement le 11 mai dans leur pays, mais déjà plus d'un New-Yorkais sur cinq, selon de premières études.

**Julia Ndeko avec AFP**

## FAITS MARQUANTS

**La pandémie a tué au moins 186.462 personnes dans le monde**, dont près des deux tiers en Europe, depuis son apparition en décembre en Chine, selon un comptage AFP à partir de sources officielles jeudi à 19h00 GMT. Plus de 2.675.050 cas ont été diagnostiqués dans 193 pays et territoires. Les Etats-Unis sont le pays le plus lourdement touché avec 49.759 morts. Suivent l'Italie (25.549 morts), l'Espagne (22.157), la France (21.856) et le Royaume-Uni (18.738).

**La chancelière Angela Merkel a dénoncé la légèreté de la population et des responsables politiques face à la pandémie.** Il existe un danger fondamental que les infections redémarrent si l'ensemble des mesures restrictives sont supprimées de manière précoce, a affirmé mardi Lars Schaade, directeur adjoint du Robert Koch Institut, l'agence chargée du contrôle des maladies. La pandémie a tué 5.321 en Allemagne, plus de 150.000 cas ont été officiellement recensés.

**Les forces américaines à Djibouti ont été placées en état d'alerte sanitaire en raison du nouveau coronavirus**, dont le nombre de cas est en hausse. La déclaration de cet état d'urgence a été faite de manière préventive, a expliqué le général Michael Turello, commandant des forces américaines sur place, dans un communiqué. Cela lui permet d'avoir plus de pouvoirs pour combattre l'épidémie. Djibouti a enregistré 985 cas, soit plus de 400 de plus qu'il y a une semaine.

**Le nombre de cas de nouveau coronavirus a doublé en Equateur à 22.160 cas confirmés**, avec les résultats de milliers de tests retardés par manque de capacité pour les analyser. Peu avant, le gouvernement équatorien avait fait état de 11.183 cas confirmés, dont 560 morts depuis le 29 février. Il a en outre mentionné 1.028 décès probablement consécutifs au covid-19, mais pour lesquels il n'y a pas eu d'analyses. Avec le bilan actualisé, l'Equateur (17,5 millions d'habitants) est le deuxième pays le plus affecté d'Amérique latine après le Brésil, qui compte près de 45.800 cas mais pour 210 millions d'habitants.





## DISPARITION

# SOS de Lisperd pour feu Nicodème Kabamba abandonné à la morgue

Après presque deux mois passés dans la morgue de la clinique Ngalieima, la dépouille mortelle de l'ancien international et coach adjoint des Léopards Nicodème Kabamba n'est pas encore inhumée. Le dossier traînerait au niveau du ministère de Budget.

La Ligue sportive pour la promotion et la défense des droits de l'homme (Lisperd) se préoccupe de la situation du feu Nicodème KabambawaKabengu alias Serpent de rail, ancien international congolais et vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football en 1968 en Ethiopie.

Décédé le 28 février 2020 à Kinshasa, sa dépouille mortelle se trouve encore à la morgue de la clinique Ngalieima. La Lisperd sollicite ainsi l'implication des autorités compétentes pour que ce Léopard champion d'Afrique et coach adjoint du sélectionneur yougoslave Vidić en 1974 soit enterré même dans l'intimité, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et des mesures prises par le président de la République Félix Antoine Tshisekedi dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19. En fait, la dépouille mortelle de feu Nicodème Kabamba est bloquée à la morgue de la clinique Ngalieima, alors que son dossier, souffle-t-on, traînerait au ministère du Budget.

« Feu Kabamba Nicodème, capitaine et champion d'Afrique 1968 et coach adjoint de Vidić des Léopards, est décédé le 28 février et son corps a été acheminé à la morgue de la clinique Ngalieima. Nous avons saisi la Fédération congolaise de football association (Fecofa), le président

Constant Omari a même fait le déplacement à la morgue et a pris langue avec la famille pour dire que dans un premier temps, la Fecofa a avancé des frais pour l'hébergement du corps au frigo de la morgue jusqu'au jour de la levée du corps », indique Maître Alain Makengo, président de la Lisperd.

Il ajoute : « Nous avons aussi saisi le ministère des Sports qui a introduit le dossier en bonne et due forme au niveau du ministère de Budget depuis le 6 mars 2020. Le dossier se trouve donc à ce niveau. Nous ne voulons pas qu'il y ait beaucoup de fonds là-dessus, parce que les instructions qui ont été données par le chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi sont claires dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, toutes les obsèques se feront dans l'intimité, il n'y aura pas beaucoup de gens, nous avons demandé même le minimum pour que l'illustre disparu soit inhumé ». Mais jusqu'à l'instant, regrette-t-il, le dossier est au ministère du Budget. Tout le monde est au courant de cette situation, aussi bien la Fédération congolaise de football association que les ministères des Sports et du Budget.

« Mais ce qui nous fait tiquer, c'est de voir un Léopard qui a servi le pays, c'est par eux que



Feu Nicodème Kabamba Kabengu, alias serpent de rail, décédé le 28 février 2020 à Kinshasa

nous avons deux étoiles sur le maillot national (la RDC est vainqueur de la CAN en 1968 alors que Kabamba était joueur, et en 1974 lorsqu'il était coach adjoint de Vidi-

nic), être abandonné presque deux mois après son décès, dans la morgue. C'est ce qui fait mal. Nous sollicitons l'indulgence des autorités qui ont ce dossier de pouvoir le

décanter pour que nous puissions enterrer, même dans l'intimité, ce Léopard Nicodème Kabamba », conclut-il avec amertume.

Martin Engimo

## RÉFLEXION

## Gare aux barrières !

Que toutes les nations élèvent des barrières internes (confinement) et externes (fermeture des frontières) pour se protéger contre le Covid-19 n'a rien de surprenant, ni même de choquant. Mais si elles ne les abaissent pas très vite, en prenant bien sûr les précautions nécessaires pour éviter que la pandémie les submerge, elles provoqueront à l'échelle du globe terrestre une crise économique, financière, sociale que la communauté internationale dans son ensemble sera incapable de gérer. Avec toutes les conséquences désastreuses que l'on peut imaginer, conséquences dont la crise de 1929 il y a près d'un siècle nous a donné une idée précise.

Croire, d'une part, que ce repli sur soi individuel et collectif pourra mettre les peuples des cinq conti-

nents à l'abri, d'autre part que ce même repli sur soi ne risque pas de provoquer un drame beaucoup plus grave encore que le coronavirus serait, dans le moment présent, commettre la pire des erreurs. Sans doute, en effet, l'élévation plus ou moins durable de barrières entre les peuples permettra-t-elle de lutter efficacement contre la maladie en attendant que soient mis au point les vaccins capables de la stopper, mais la crise globale qui en résultera inévitablement à l'échelle de la Terre sera probablement bien pire. L'Histoire, la grande Histoire, est là pour le rappeler à ceux d'entre nous qui seraient tentés de l'oublier aujourd'hui.

Ce qui ressort de façon évidente des remarques précédentes est bien le fait que seule une coordination planétaire des actions à me-

ner pour combattre la pandémie résoudra le problème très matérialiste auquel nous sommes tous confrontés aujourd'hui. Mais, hélas !, il apparaît de façon plus claire chaque jour qui passe que les Etats, les gouvernements ne l'ont toujours pas compris, ce qui les conduit à enfermer leurs peuples dans un carcan dont ne peut sortir que le pire à plus ou moins long terme.

Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer les effets dramatiques que provoque déjà partout l'effondrement de la mondialisation sur laquelle s'est construit le monde moderne tout au long des soixante-dix dernières années: réduction drastique des échanges commerciaux, arrêts de la production, hausse vertigineuse du chômage, plongeon dans le vide des populations les plus démunies, hausse ja-

mais vue des dépenses publiques, accumulation des dettes individuelles et collectives, tensions sociales, montées de la violence dans les quartiers défavorisés des cités, affrontements larvés entre les grandes puissances ...

Dans le même temps donc où les chercheurs du monde entier se mobilisent pour trouver une réponse efficace au Covid-19 les Etats et les gouvernements doivent s'entendre pour, sinon arrêter, du moins freiner le désastre économique et financier qui se confirme d'heure en heure. S'ils ne le font pas ils se trouveront tous confrontés dans les semaines qui viennent à des problèmes infiniment plus graves et moins solubles que ceux auxquels ils font face sur le plan médical et sanitaire.

Jean-Paul Pigasse